

Constituez votre dossier numérique facilement et gratuitement sur: https://www.dossierfacile.fr/

Puis transmettez le à: dossierboulenc@gmail.com

Les pièces nécessaires à la préparation de votre dossier:

Garant ou locataire, les pièces sont les mêmes selon votre situation.

- Si le candidat locataire est étudiant un tiers peut se porter caution solidaire
- Si le candidat locataire est salarié en CDD ou s'il gagne moins de 3 fois le montant du loyer hors charges, un tiers peut se porter caution solidaire si l'appartement n'est pas garanti en assurance loyer impayé.

Etudiant:

- o Carte identité ou passeport en cours de validité à la signature du bail.
- o Carte étudiant ou attestation d'inscription.
- o 3 dernières quittances de loyer ou attestation d'hébergement + copie facture EDF du signataire.
- o Fiche de Renseignement, dûment remplie et signée.

Salarié en CDI ou CDD:

- o Carte identité ou passeport en cours de validité à la signature du bail.
- o Derniers avis d'Impôt sur le revenu (les 4 pages).
- o 3 dernières fiches de paie.
- o Attestation de votre employeur indiquant que vous êtes en CDI ou CDD, que vous n'êtes ni en procédure de licenciement ni en période d'essai, ni préavis de départ, confirmant votre salaire NET et la date d'embauche.
- o Ancien logement : o Locataire : 3 dernières quittances de loyer.
- o Propriétaire : Taxe foncière et dernière facture EDF de moins de 3 mois.
- o Hébergé: attestation d'hébergement, copie carte identité et facture EDF du signataire.
- o Fiche de Renseignement, dûment remplie et signée.

Indépendant, profession libérale ou commercial:

- o Carte identité ou passeport en cours de validité à la signature du bail.
- o Derniers avis d'Impôt sur le revenu (les 4 pages).
- O Avis d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce.
- o Justificatif (par exemple du comptable) attestant de votre activité à la date d'effet du bail.
- o Ancien logement : o Locataire : 3 dernières quittances de loyer.
- o Propriétaire : Taxe foncière et dernière facture EDF de moins de 3 mois.
- o Hébergé: attestation d'hébergement, copie carte identité et facture EDF du signataire.
- o Fiche de Renseignement, dûment remplie et signée.

Retraité:

- o Carte identité ou passeport en cours de validité à la signature du bail.
- o Derniers avis d'Impôt sur le revenu (les 4 pages).
- o Notification de droits délivrés par les caisses de retraite.
- o Ancien logement : o Locataire : 3 dernières quittances de loyer.
- o Propriétaire : Taxe foncière et dernière facture EDF de moins de 3 mois.
- o Hébergé: attestation d'hébergement, copie carte identité et facture EDF du signataire.
- o Fiche de Renseignement, dûment remplie et signée.